

<http://cplittoralouest.catholique.fr/L-eglise-de-St-Laurent-projet-de.html>



L'église de St Laurent, projet de la paroisse Notre Dame de la Mer

- Communauté des paroisses -



Date de mise en ligne : mercredi 4 février 2015

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

Pour continuer à être fonctionnelle pour le culte, les obsèques, les baptêmes, les mariages, les rencontres de jeunes, l'église de St Laurent doit être rénovée.

Une souscription est lancée pour les vitraux.



Dans le précédent bulletin, nous avons détaillé le projet de rénovation de l'église de St Laurent à Plérin. Cette église n'a pas bénéficié, les années passées, des travaux dont elle avait besoin. Il devient urgent de remplacer la grande porte, de refaire le sol, de restaurer les vitraux, de renouveler l'ensemble des peintures ainsi que la sono, les bancs et une partie des chaises.

Ce projet s'appuie sur la volonté de sauvegarder le patrimoine. L'église de St Laurent, située sur son promontoire rocheux abrite des vitraux qui sont parmi les plus beaux de la paroisse. Certains sont mal en point et menacent de tomber à la prochaine grosse tempête. Il est de notre responsabilité à tous d'entretenir ce patrimoine pour le transmettre en bon état aux générations futures.

L'église de St Laurent est très utile au bon fonctionnement de la paroisse. On y célèbre des messes le samedi soir, 3 à 4 fois par mois, durant toute l'année. Ces messes sont suivies par des paroissiens fidèles. On y célèbre aussi, chaque année, une trentaine d'obsèques, une dizaine de baptêmes et des mariages dans un quartier qui regroupe aujourd'hui plus de 4 500 habitants.

Par ailleurs, l'église de St Laurent est et deviendra de plus en plus le « *pôle jeunes* » de la paroisse et de la communauté pastorale avec de nombreuses rencontres facilitées par la proximité de l'école Jean Leuduger.

Solidarité et souscription

Pour toutes ces raisons, le projet de rénovation de cette église concerne toutes les personnes de la paroisse Notre Dame de la Mer, quelque soit l'endroit où elles habitent. En effet, les investissements se raisonnent à l'échelle du territoire global des cinq relais des trois communes de Plérin, Pordic et Tréméloir avec une nécessaire solidarité entre tous. Prochainement, d'autres projets devraient être engagés : les salles paroissiales de Pordic, les travaux d'étanchéité à l'église du Légué, la rénovation du chœur de l'église St Pierre de Plérin à€!

A St Laurent, pour un coût total des travaux de 200 000 Euros, la participation de la paroisse avoisinera 70 000 Euros pour compléter les apports du diocèse (70 000 Euros) et de l'Association des chefs de famille de St Laurent (60 000 Euros).

Pour alléger la participation de la paroisse, une souscription est lancée pour financer les vitraux. Depuis le 15 janvier, 8 000 dépliant ont été distribués dans les boîtes à lettres des trois communes par des bénévoles. Si vous n'en avez pas reçu, vous trouverez ci-dessous un exemplaire du coupon qui doit être complété, déposé ou expédié, avec votre chèque, au Presbytère de Plérin ou de Pordic, ou être remis lors des quêtes des messes. Merci pour votre don.

Où en sont les travaux ?

L'église de St Laurent a été fermée au culte le samedi soir 3 janvier. Dès le mardi 8 janvier, une équipe d'une trentaine de bénévoles a préparé le déménagement, mis en caisse les objets, descendu et empaqueté les statues, réadapté les bancs, trié les chaises. Un travail réalisé avec soin et efficacité qui a également permis de resserrer les liens entre toutes les personnes présentes, autour d'un même projet.

Les bancs et une partie des chaises vont être réutilisés dans l'église du Légué et dans la chapelle de St Eloi. Le déménagement s'est terminé le 22 janvier par le transport de ce matériel. L'église de St Laurent entièrement vidée est maintenant prête pour l'intervention des entreprises. Ce qui ne tardera pas, une première réunion de chantier étant prévue le 4 février. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ces travaux.

La Commission Patrimoine

Bulletin de souscription pour les vitraux

(à adresser au : **Presbytère de Plérin, 7 place du souvenir, 22190 Plérin**)

Je fais un don de : € Euros

- par chèque (à l'ordre de AD Notre Dame de la Mer)
- je souhaite un reçu fiscal (déduction fiscale de 66 %)

De la part de :

Mr / Mme / Nom

€

Prénom

€

Adresse

€

Ville € Code postal

€

Année de naissance

€..

Post-scriptum :

Voir aussi les articles :

[L'église de Saint Laurent à 80 ans](#)

[1932-2012 : L'église de Saint-Laurent a 80 ans](#)

[La rénovation complète de l'église de St-Laurent](#)

[Restauration des vitraux de l'église St-Laurent-de-la-Mer à Plérin](#)

[Des travaux prévus à l'église Saint Laurent](#)